

CLIPP

PURE FRANCE ARDENNES

28^{ème} Marche Populaire
internationale



Dimanche
13 Mai 2018

Parcours de 10-20 km + P.A



Membre de la FFSP n°F0607

Visa FFSP 2018-08-018-H

Internet : <http://www.ffsp.fr>



facebook.com/ivv.france



twitter.com/ffsp-officiel



Partenaires de la FFSP

Agrément ministériel national
du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique par
arrêté N°012156 du 2 août 2001

INFORMATIONS AUX MARCHEURS

- Départ et arrivée :** Maison du temps libre. Grande rue
08110 Pure FRANCE
- Horaires :** Départ de **07h30 à 14h00**
Arrivée limitée à **18 heures.**
- Parcours :** « distances » **sans difficultés particulières.**
Ouvert à tous ; les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.
- Licence de participation :** La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une **cotisation de participation sans souvenir de 2,-€**. Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour. Gratuite pour les enfants de - 12 ans et les personnes handicapées. Réglée par le CD08.
- Préinscriptions :** **Avant le 13 Mai 2018**
- Inscriptions :** JACQUET Line REMY Gilbert
6, rue du faubourg 143 Grande Rue
08110 MESSINCOURT 08110 PURE
Téléphone: 03 24 22 12 92 06 70 63 75 73
- Récompenses :** aux groupes de plus de participants
- Assurance :** La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de GROUPAMA.
L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.
- Ravitaillement :** Boissons et petites collations gratuites au point de contrôle. Possibilité de restauration à l'arrivée.
- Avis importants :** Interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur le parcours. Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.
- Secourisme :** **Premiers secours :** Mis en place par l'association dès le départ.
Urgence : 112

La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal